



CENTRES AQUATIQUES, LOISIRS



# Pose de la 1ère pierre du futur centre aquatique communautaire et de l'espace festif polyvalent à Herbignac

*Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique et Maire de Guérande, Christelle Chassé, Maire d'Herbignac et Franck Louvrier, Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire et Maire de La Baule-Escoublac, ont posé le 24 novembre, la 1ère pierre du futur complexe regroupant le centre aquatique communautaire et l'espace festif polyvalent d'Herbignac.*

*Publié le 25 novembre 2021*

**Le futur centre aquatique communautaire** sera construit sur la même parcelle que l'espace festif polyvalent porté par la Ville. La commune et Cap Atlantique ont constitué un groupement de commandes pour désigner un maître d'œuvre commun pour ces deux équipements, afin de garantir la cohérence architecturale de l'ensemble et permettre des économies d'échelle sur l'ensemble des projets. Son ouverture est programmée au **printemps 2023**.

**L'espace festif polyvalent d'Herbignac** est un projet cohérent et fonctionnel par le regroupement sur un même lieu des activités culturelles municipales et associatives, des événements à l'initiative des particuliers et des professionnels.

**Plus d'informations sur :**

- ▶ [le futur centre aquatique communautaire.](#)
- ▶ [l'espace festif polyvalent d'Herbignac.](#)



**CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo**

3 Avenue des Noëllles  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

☎ 02 51 75 06 80